

prédication à l'an 15 de Tibère, devait en fixer le commencement à l'an 12, et c'est en effet ce qu'il fit : « Le Seigneur, dit-il, s'est manifesté à partir de l'an 12 de Tibère César (1). » Ici du moins l'erreur est flagrante : Tertullien oublie que la date de l'an 15 est formellement attribuée par saint Luc au début de la prédication de Jean-Baptiste. Il oublie que, d'après son système de chronologie, le Sauveur n'aurait eu que vingt-sept ans au plus en l'an 12 de Tibère, tandis que, d'après l'Évangile et la tradition, il devait avoir au moins trente ans au commencement de sa prédication.

7. QUANT A LA DATE DU 25 MARS, l'assurance avec laquelle Tertullien l'avait formulée et sa proximité de la date réelle nous expliquent suffisamment pourquoi plusieurs l'ont ensuite adoptée, et pourquoi saint Augustin, se confiant dans l'autorité de Tertullien, a pu dire avec la même assurance : « Le Christ est mort sous le consulat des deux Geminus, le huit des calendes d'avril. » (*De Civit. Dei*, xviii, 54.) Tertullien et saint Augustin n'avaient point calculé qu'en l'an 29, sous le consulat des deux Geminus, la Pâque ne pouvait tomber le 25 mars, jour qui, cette année-là, n'était pas le 15 Nisan, mais bien le 22 Véadar.

Malgré cette impossibilité matérielle, l'erreur couverte par l'autorité des deux noms de Tertullien et d'Augustin, les plus célèbres dans l'Église latine, l'erreur, disons-nous, devait acquérir une notoriété immense. Au moyen âge, on fit assez peu d'attention au consulat des deux Geminus, parce que l'usage de dater par consulat avait disparu avec le consulat lui-même ; mais l'anniversaire du 25 mars devint extrêmement populaire, et il acquit presque l'autorité d'un dogme de foi. On plaçait générale-

(1) Dominus a duodecimo Tiberii Cæsaris revelatus est. (*Advers. Marcion.*, 1, 15.)

ment ce jour en l'an 33, et, comme la plupart ignoraient quel jour tombait la Pâque juive en l'an 33, on ne se préoccupait point de la contradiction de ces deux dates. Toutefois, au xi^e siècle, Sigebert de Gemblours signala cette contradiction et désigna l'an 12 comme pouvant seul concorder avec la tradition du 25 mars. D'après lui, toutes les dates évangéliques devaient être reculées de vingt-deux ans, immense anachronisme que Florence de Vigor, Vincent de Beauvais et Gervais de Cantorbéry ont cru devoir admettre dans leurs écrits (1).

Au xiii^e siècle, le célèbre Roger Bacon fut accusé d'erreur pour avoir dit que le Christ était mort le 3 avril et non le 25 mars. Vers l'an 1440, dans des thèses publiques soutenues à Sienna devant le pape Eugène IV, Alphonse Tostat attaqua la date du 25 mars, et voulut prouver celle du 3 avril. Cette opinion parut téméraire au Pape, qui chargea le cardinal de Torquemada de la réfuter ainsi que plusieurs autres assertions véritablement erronées. Tostat répondit au cardinal par un mémoire intitulé : *Défense des trois conclusions*. Sa persistance à soutenir la date du 3 avril ne paraît pas avoir été prise en mauvaise part, car il fut peu après nommé évêque d'Avila, en Espagne.

(1) Sigebert, *Chronic.*, ad ann. 1076. — Florent., *Chronic.*, apud Matth. Paris. — Vincent. Bellov., *Speculum histor.*, vi, 77 et 88; vii, 7.

Gervais de Cantorbéry commence ainsi sa chronique : « L'an de grâce 1100 selon Denys, et 1122 selon l'Évangile, Henri I^{er} hérita de la monarchie de toute l'Angleterre. »

Le docteur Sepp cite même du Pape Urbain II une bulle dont la date aurait été donnée, suivant un calcul semblable, en l'an 1120 pour 1098. (*Vie de N.-S. J.-C.*, trad. de Ch. Sainte-Foi, t. I, p. 152.) Mais parmi les cinquante-huit bulles d'Urbain II contenues dans le Bulletin romain, on n'en retrouve aucune dont la date soit ainsi rapportée. Les assertions du docteur Sepp ont trop souvent besoin d'être corrigées. Il en est de même de ses calculs.

Quelques années plus tard, Paul de Middelbourg, évêque de Fossombrone, soutint encore la date du 25 mars dans un ouvrage auquel Pierre de Rivo, docteur de Louvain, répondit en 1488 (1).

Presque tous les martyrologes ont aussi adopté la date du 25 mars comme anniversaire de la Passion, et Benoît XIV a respecté cette opinion dans la révision du Martyrologe romain, car il rapporte à ce jour la mort du bon larron sur le Calvaire.

8. Revenons au siècle de Tertullien. Vers l'an 250, ORIGÈNE brille en Orient d'un éclat sans égal. Pour lui, les saintes Ecritures semblent n'avoir plus ni mystères ni difficultés ; mais l'érudition d'Origène est plus vaste que solide, et lorsqu'il s'agit de chronologie, il montre par ses méprises et ses contradictions le peu d'importance qu'on attachait alors à la précision des dates. « Les Juifs, dit-il, promirent à Judas trente pièces d'argent, nombre égal à celui des années que le Sauveur avait passées en ce monde, car il commença à prêcher à l'âge de trente ans... » — Et ailleurs : — « Le Christ n'a prêché que pendant *un an* et quelques mois. » — C'est à Clément, son prédécesseur dans l'école d'Alexandrie, qu'Origène paraît avoir emprunté ces erreurs ainsi que la suivante : — « Je crois qu'il s'est écoulé quarante-deux ans depuis le crucifiement de Jésus jusqu'à la ruine de Jérusalem. »

On voit ici qu'Origène comprenait combien ses opinions en matière de chronologie étaient loin d'être assurées. Il était même si peu certain du nombre d'années écoulées entre la passion du Sauveur et la ruine de Jérusalem, qu'après avoir porté ce nombre à quarante-deux

(1) Voir Paul de Midd., *De recta Paschæ celebratione, etc.* Fossombrone, 1513, in-f^o, et Pierre de Rivo, *Opus responsivum*, Louvain, 1488, in-4^o.

ans, il le restreint ailleurs à trente-cinq. Il suppose, en effet, qu'une des semaines de Daniel équivaut à soixante-dix ans, et, partant de cette interprétation, il dit :

« Après une demi-semaine, c'est-à-dire après trente-cinq ans, on vit s'accomplir cette parole : *Au milieu d'une semaine la libation et le sacrifice seront abolis*, car alors le temple de Jérusalem fut détruit... Nous lisons, en effet, dans les chroniques d'un certain Phlégon (si toutefois nous devons croire aussi à ses assertions en ce qui regarde le temple) que, vers la quarantième année après la quinzième de Tibère, Jérusalem et son temple furent détruits. Or, en retranchant de ces quarante années la durée de la prédication divine, durée qui fut de *trois ans* environ, sans compter les jours qui suivirent la résurrection, vous trouverez l'intervalle d'une demi-semaine ou d'environ trente-cinq ans jusqu'à l'accomplissement de ces paroles : *La libation et le sacrifice seront abolis* (1). »

Si les plus doctes tombaient alors dans de telles méprises, il ne faut pas nous étonner de voir ces méprises partagées ou répétées par d'autres : Jules Africain, saint Hippolyte, saint Cyprien disent pareillement que le Sauveur est mort à l'âge de trente ou de trente et un ans, en l'an 15 ou 16 de Tibère.

9. TRADITIONS PLUS EXACTES. — Il existait cependant même alors des traditions plus exactes. Ainsi la date de l'an 15 de Tibère, donnée par saint Luc aux premières prédications de Jean-Baptiste, est universellement acceptée, et, quant à la mort du Sauveur, l'époque exacte paraît en avoir été désignée, dès le premier siècle, d'après l'ère des Olympiades, la mieux connue des temps anciens. Cette date était celle de la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade (du 27 juin 32 au 16 juillet 33). Phlégon avait donné cette date ; Jules Africain et Origène

(1) Voir pour toutes ces citations d'Origène : *In Matth. tract. xxix*, 40, et *xxxv*, 78. — *De princip.*, iv, 5. — *Contra Cels.*, iv, 22.

l'avaient reproduite dans leurs écrits (1). On la trouve aussi, mêlée à quelques dates erronées, dans l'évangile de Nicodème, ouvrage apocryphe du troisième siècle.

10. EUSÈBE ET SAINT JÉRÔME. — Au quatrième siècle, la religion monte sur le trône dans la personne de Constantin le Grand, et la paix rendue à l'Église permet enfin de mieux étudier et de mieux connaître toutes ces questions difficiles. Eusèbe apparaît alors et mérite, par sa science et ses travaux, le nom de Père de l'histoire ecclésiastique; on peut même dire que, jusqu'au dix-septième siècle, nul ne connut mieux que lui la chronologie profane et sacrée. Or Eusèbe assure plusieurs fois que la durée totale de la prédication évangélique a été de trois ans et demi; il rapporte la mort du Sauveur à sa véritable date, à l'an 19 du règne de Tibère, quatrième année de la deux cent deuxième olympiade. Quant à la naissance du Sauveur, il la place en l'an 3 avant l'ère vulgaire; et cette date se rapproche bien plus de la vérité que celle qui fut adoptée plus tard par Denys le Petit (2).

Après Eusèbe, saint Jérôme continue de répudier la date du consulat des deux Geminus comme époque de la mort du Sauveur; toutefois, moins habile qu'Eusèbe pour démêler la vérité dans les traditions contradictoires, il fait mourir le Sauveur un an trop tôt, en l'an 18 de Tibère. Saint Jérôme déduisait cette date par un calcul

(1) Voir plus haut, p. 167 et 169.

(2) Voir Eusèbe, *Chronic.*, ad ann. Abr. 2015; *Hist. Eccl.*, 1, 5 et 10; *Demonstr. evang.*, l. VIII, et apud Georg. Syncell., *Chronograph.*, p. 325.

La traduction latine de la chronique d'Eusèbe place la mort du Sauveur en l'an 18 de Tibère; mais cette faute ne peut être imputée à Eusèbe, car le texte de cette chronique, qui nous a été conservé par le Syncelle, désigne l'an 19. La version arménienne est d'accord sur ce point avec le texte grec. (Voir l'édition de cette chronique, par Angelo Mai, *ad Olymp.*, 202, 19 *Tiberii.*)

fort simple, mais insuffisant : la prédication divine avait duré environ trois ans; en ajoutant cette durée à l'an 15 de Tibère, il obtenait l'an 18, date qui n'était séparée de la vérité que par une seule année.

Cette dernière date acquit bientôt une plus grande autorité que celle de l'an 29. È. c. comme on le voit par ce passage de la chronique de saint Prosper :

« Quelques-uns pensent que Notre-Seigneur Jésus-Christ a été crucifié en la quinzième année du règne de Tibère César, sous le consulat des deux Geminus, l'année même où, suivant l'indubitable autorité de l'évangéliste Luc, il a reçu le baptême et commencé à prêcher l'Évangile du royaume des cieux. Mais l'évangile de Jean nous apprend que le Seigneur, après son baptême, est allé trois fois célébrer la Pâque à Jérusalem, d'où il est clair que c'est seulement la troisième Pâque que le véritable Agneau a consacré par l'effusion de son sang. Nous commençons donc l'énumération des consuls à partir de la manifestation du Seigneur, c'est-à-dire depuis le consulat de Rubellius Geminus et de Rufius Geminus; mais nous rapportons la Passion au troisième consulat qui vient ensuite, et en cela nous sommes d'accord avec la tradition et la raison. (32, *Notes C.*)

11. RÉSUMÉ DES OPINIONS. — On se tromperait toutefois en pensant que les deux opinions citées par saint Prosper fussent alors les seules. Toutes les années, depuis l'an 28 de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 35, furent dès lors et plus tard proposées comme dates de la Passion, et encore ne tenons-nous point compte ici de quelques opinions extrêmes, mais isolées et sans écho, qui supposèrent parfois des dates beaucoup plus éloignées de la vérité. Chaque auteur ajustait comme il pouvait, et parfois d'une manière vague ou contradictoire, les dates de la naissance et de la mort du Sauveur.

Pour résumer des détails longs et fastidieux, nous

citerons les opinions des principaux auteurs jusqu'au septième siècle (1).

LA NAISSANCE du Sauveur est rapportée à l'an 750 de Rome, 4710 de la période julienne, ou 4 avant l'ère chrétienne, par saint Cyprien, Sulpice Sévère, Victor d'Aquitaine et la Chronique d'Edesse.

A l'an 3 avant l'ère chrétienne, par saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Jules Africain, saint Hippolyte, Origène, Eusèbe, saint Jérôme, Hilarien, Cassiodore et un chroniqueur anonyme du troisième siècle.

A l'an 2 avant l'ère chrétienne, par saint Epiphane, Orose, saint Prosper d'Aquitaine, Basile de Séleucie, le comte Marcellin, Jornandès de Ravenne, Victor de Tunnonnes, saint Hésychius de Jérusalem, saint Isidore de Séville et quelques chroniqueurs anonymes.

A l'an 1 avant l'ère chrétienne, par Idace et saint Grégoire de Tours.

A l'an premier de l'ère chrétienne, par les fastes consulaires du quatrième siècle et Denys le Petit.

LA PASSION est rapportée à l'an 27 É. C. par saint Cyprien.

A l'an 28, par saint Paulin et le comte Marcellin.

A l'an 29, par Clément d'Alexandrie, Tertullien, *Origène*, Lactance, les fastes consulaires, le catalogue des papes, saint Ambroise, saint Augustin, Hilarien, Sulpice Sévère, Idace et quelques autres auteurs anonymes ou douteux.

A l'an 30, par Orose.

A l'an 31, par saint Epiphane, Euthalius, Cassiodore et quelques anonymes.

A l'an 32, par *Origène*, saint Jérôme, saint Prosper,

(1) Le P. Patrizzi a recueilli les textes de tous ces auteurs dans son savant ouvrage de *Evangel.*, l. III, diss. XIX, c. II.

saint Grégoire de Tours, Jornandès de Ravenne et saint Isidore de Séville.

A l'an 33, par Eusèbe, Basile de Séleucie, Philopone d'Alexandrie, et tous ceux qui rapportent à la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade les ténèbres survenues au moment de la mort du Sauveur.

A l'an 35, par Panodore.

LA DURÉE de LA PRÉDICATION du Sauveur est supposée d'une seule année par Valentin et les gnostiques, par Clément d'Alexandrie, *Origène*, Jules Africain, saint Cyprien, Philastrius, Gaudence et Hilarien.

Elle est supposée de deux ans et demi environ, par saint Epiphane, Apollinaire, saint Cyrille d'Alexandrie et saint Prosper.

Elle est reconnue de trois ans et demi environ par Tertullien, *Origène*, Eusèbe, saint Jérôme et saint Jean Chrysostome.

Elle est supposée beaucoup plus longue par saint Irénée.

Telles sont les différentes opinions des Pères des premiers siècles. Mais, à partir du septième siècle, l'ère vulgaire inaugurée par Denys le Petit répand un peu plus d'ordre et de lumière dans la chronologie.

12. LA DATE DE L'AN 33 de cette ère est alors attribuée communément à la mort du Sauveur et devient populaire. Le vénérable Bède rapporte que, le jour de Noël de l'an 701, à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, on lisait ces mots écrits sur les cierges : *A Passione Domini Nostri Jesu Christi anni sunt DCLXVIII. — Il s'est écoulé 668 ans depuis la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (BEDA, *De tempor. ratione*, 45.) Ce nombre concordait avec l'an 33.

Quant au jour précis de la Passion, le franciscain